

Sous la présidence de Monsieur Guilbaud, directeur de l'école, en présence :

- de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, excusée.
 - des enseignants : Mesdames Caldara, Chateau, Delsupexhe, Lagache, Le Hellegouarc'h, Rambaud, Richard et Smittarello, M. Payon.
 - des représentants des parents, élus au conseil d'école :
 - AGPG : Titulaires : Mesdames Gorlier, De Muynck, Hingrez, Fiquet, Maës, Chambre, Dunyach, Monsieur Martin ; suppléantes : Mesdames Bonnet.
 - API : Titulaires : Madame Debris ; Suppléantes : Mesdames Borderies et Davoust.
 - de Madame Delpeuch, Maire, chargée des affaires scolaires et M. Catier, responsable péri-scolaire.
 - de Madame Chenut, D.D.E.N (déléguée départementale de l'éducation nationale) absente.
- Les membres du RASED : Mesdames Jabri et Bourg, excusées.

- *Désignation d'un secrétaire et passage d'une feuille d'émargement*
- *Effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2014*
- *Mairie : point sur les travaux et investissements pour 2014*
 - Désamiantage des sols pendant l'été 2014*
- *Réforme des rythmes scolaires et TAP*
- *Projet d'école :*
 - *APC*
 - *Bilan de l'USEP pour 2013 et calendrier des activités 2013-2014*
 - *Intervenant extérieur*
 - *Projets de classe (classe de découverte)... et Fêtes*
 - *Date du prochain conseil d'école*

Monsieur Guilbaud ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle que seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont abordés successivement.

Désignation d'une secrétaire : Madame Chateau est désignée comme secrétaire de séance. Une feuille

d'émargement circule.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée du 1^{er} septembre 2014 :

- Effectif actuel de l'école : 240 élèves. L'effectif a diminué de 4 élèves depuis la rentrée de septembre 2013.

Répartitions des classes : 10 classes : 38 CP, 42 CE1, 59 CE2, 49 CM1, 52 CM2.

Nous sommes sous le seuil de 244 élèves, limite pour ne pas perdre la 10^e classe. Nous n'avons pas reçu le retour de la DSDEN sur les prévisions de carte scolaire de la prochaine année scolaire mais Madame l'Inspectrice m'a rappelé les chiffres qui sont en baisse et ne pourront pas nous permettre de rester avec le même nombre de classes l'an

prochain sans une dizaine d'inscriptions supplémentaires. Sur 240 élèves, 52 CM2 iront au collège et 47 CP arriveront en septembre : le bilan est de 235 élèves ; depuis 2 ans, les déménagements en départ ou en arrivée s'équilibrent.

Classes		Nb Elèves	
CP	Valérie Richard	19 CP	19
CP	Cécile Delsupexhe-Laurence Lagache	19 CP	19
CE1	Elisabeth Caldara	22 CE1	22
CE1	Nathalie Le Hellegouarc'h	20 CE1	20
CE2	Sabine Smittarello	30 CE2	30
CE2	Olivier Payon	29 CE2	29
CM1	Christelle Mallet	25 CM1	25
CM1	Isabelle Chateau	24 CM1	24
CM2	Aurélie Rambaud	25 CM2	25
CM2	Jean Guilbaud-Laurence Lagache	27 CM2	27
Total			240

- Une réunion d'information aux parents pour les inscriptions des futurs élèves de CP aura lieu, en présence du directeur et d'une enseignante de CP, en salle informatique le jeudi 22 mai à 18h15. Un affichage dans les écoles maternelles se fera, ainsi qu'un mot qui sera transmis aux parents des élèves de maternelle concernés, dans le cahier de liaison, début mai.

- **Mairie :** *point sur les travaux et investissements pour 2014*

- Travaux et investissements réalisés depuis le dernier conseil d'école d'octobre 2013 :

- Branchements électriques conformes pour les TNI installés et la remise en fonction des réglettes pour éclairer les tableaux Velléda ;
- Réalisation de la connexion internet des classes n° 8, 9, 10, 11 et 12. Cela fonctionne.
- Renouvellement de tous les distributeurs de papier essuie-main du côté des Prés l'Abbé.
- Un passage a été aménagé sur le plateau du gymnase pour faciliter et sécuriser l'accès des parents et des enfants entre la rue des Prés l'Abbé et la rue La Fontaine.
- Menus travaux d'entretien : fuites WC, groom porte de secours, joint anti pince-doigt de la porte de secours, changements des lampes défectueuses, ...

- Travaux à effectuer :

Ils concernent les mêmes points déjà cités au Conseil d'école du 15 octobre 2013 : je vous invite à vous y référer : ces travaux concernent principalement l'étanchéité au niveau des huisseries côté des Prés l'Abbé, et l'aération des bâtiments côté La Fontaine, le nettoyage et la sécurité des radiateurs du côté des Prés l'Abbé...

- Remise en gazon de la partie herbue de la cour.
- Protection de la grille d'aération extérieure de la chaufferie côté Prés l'Abbé à remettre en état.

Point sur les Investissements :

Classe n°1 : Connexion internet du TNI

Classe n°2 : TNI + PC + tableau Velléda et Connexion internet du TNI

Classe n°3 (Salle informatique) : mise en service des 11 nouveaux PC, fourniture de 2 grandes tables et alimentation électrique de la partie restante (4 PC), la connexion internet pouvant provisoirement se faire par switch Ethernet.

Classe n°4 : un meuble à casiers par le menuisier de la commune

Classe n°6 : TNI + PC + tableau Velléda et Connexion internet du TNI

Classe n°7 : (maître E) Remise en peinture de la classe ; 2 ou 3 porte-manteaux en plus des 2 existants

Classe n°8 : 4 tables simples G et 4 tables simples D

Classes n°10 : Rideaux occultant et 8 tables doubles

Classe n°11 : Rideaux occultant

Classe n°12 : changement de l'ampoule du projecteur et vérification de l'état du PC dédié au TNI

1 lecteur CD-clé USB par bâtiment.

Avec le remplacement d'une partie des ordinateurs de la salle informatique par les nouveaux (10 au total), nous pourrions disposer de 16 ordinateurs fonctionnels dans la classe ; nous avons à ce jour 17 écrans plats, et environ 18 ordinateurs récents ; 6 des 12 anciens ordinateurs sont désuets, voir non fonctionnels.

L'équipe éducative remercie pour ses dons en PC et écran :

- *M. et Mme Bernard qui nous ont permis de recevoir du Musée d'Orsay, via l'API et Mme Grolleau, 10 PC et 10 écrans plats ;*
- *M. Pillon qui nous a fait don d'1 PC et 1 écran plat ainsi qu'une imprimante ;*
- *M. Bernardino qui nous a fait don d'1 écran plat.*

(J'espère ne pas en avoir oublié)

☛ Renouvellement de demande : Dans le prolongement de l'action des élèves « Nettoyons la nature », ainsi que du projet avec le Parc Naturel Régional du Vexin, serait-il possible d'avoir à l'école, pour sensibiliser les élèves au développement durable (notamment au recyclage), d'avoir deux grandes poubelles sélectives : papier et emballages (briques de boissons des goûters...)?

L'équipe enseignante de l'école Molière remercie Madame le Maire et les membres de la Caisse des écoles pour la prise en compte des demandes sur l'école Molière et les nombreux travaux et investissements réalisés depuis ces derniers mois. Beaucoup de menus travaux (électricité, plomberie...) sont réalisés dans la semaine qui suit la demande.

- ***Désamiantage des sols pendant l'été 2014***

Le 27 février, Madame Desvignes, du Service scolaire, nous a informés : "*que les travaux de désamiantage vont se dérouler cet été côté Prés l'Abbés du 7 juillet au 15 août 2014. Ces travaux généreront beaucoup de poussière.*

- *L'accès de l'école se fera côté La Fontaine, notamment pour la semaine du 7 au 11 juillet dans le cadre des RAN.*
- *Le bureau et les classes ne seront pas accessibles.*
- *Chaque enseignant devra vider l'ensemble des armoires et bureau, ainsi que le local qui sert à entreposer le matériel de sport.*

- *Chaque enseignant devra aussi enlever tous les éléments de décoration et animaux (s'il y en a).*

La société déplacera et remettra le mobilier en place. C'est pourquoi, tout devra être vidé.

La mairie verra avec Vidéosynergie afin que la société enlève les TNI pour éviter les pannes dues à la poussière."

L'équipe enseignante fait une demande de fourniture de cartons rigides de taille moyenne et de scotch marron afin de stocker le matériel, de transport des cartons dans l'aile La Fontaine par des agents municipaux avant les vacances scolaires d'été et dans l'autre sens à partir du 25 août et avant le 28 août, date impérative, jour de pré-rentrée des enseignants ; les cartons seront étiquetés au numéro de la classe.

Concernant le mobilier, la fois précédente il aurait été stocké sous le préau, et rehaussé à la demande des enseignants à cause des flaques d'eau. Comment cela se passera-t-il cet été?

Lors de l'été 2011 pendant lesquels les travaux avaient été annulés, les classes n°3, 4, 6, l'infirmerie, le bureau et les couloirs n'étaient pas concernés par l'amiante dans la colle des dalles. Pourquoi est-ce différent cette fois-ci?

Madame Le Maire nous répond que toutes les classes et couloirs de l'école sont bien concernés, les dalles ayant été collées en même temps. Une seule société a répondu à l'appel d'offre mais n'a pas été retenue. Un autre appel d'offre est fait en modifiant le contenu. Des réponses devraient arriver bientôt.

- **Réforme des rythmes scolaires et TAP**

En coordination avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves, la mairie a proposé des nouveaux rythmes scolaires pour 3 ans à compter de septembre 2014 qui ont réceptionné par le Directeur Académique et qui seront étudiés en commission au mois d'avril 2014.

Ils s'organisent ainsi : 24 heures de classe : Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-16h00 ;

Mercredi matin 10h00-12h00.

3h00 de TAP : mercredi 8h30-10h00 et lundi-mardi-jeudi : 16h00-16h30.

Le conseil des maîtres de l'école Molière en a pris acte et a donné son accord de principe sur cette organisation et s'est mis d'accord sur la suppression des récréations les après-midi et le mercredi matin. Les enfants bénéficieront de ce fait de 1h15 de cours en plus, les récréations n'étant pas déduit des heures obligatoires de classe.

Cette nouvelle organisation régulière et homogène au niveau des écoles de la commune et sans grand bouleversement pour les familles, doit permettre des journées allégées d'une demi-heure de classe et une demi-matinée supplémentaire le mercredi à des horaires permettant des apprentissages fondamentaux.

Après cette première phase, il reste, en concertation avec la mairie, à définir le contenu des activités périscolaires du PEDT en lien avec notre Projet d'Ecole ; cette phase s'achèvera le 16 mai 2014.

Des dates de réunion sont-elles été prévues?

- **APC**

- Les APC sont des temps d'enseignement supplémentaires qui ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire. Elles concernent tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants de l'école.

- Les APC ont lieu le soir de 16h30 à 17h30 depuis 16 septembre 2013. En 2014-2015, ces horaires changeront lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'application du PEDT (Projet Educatif Territorial).

- Les APC permettent : 1. Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. 2. Une aide au travail personnel (méthodologie...) 3. La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.
- L'accord parental est demandé ; la fréquentation régulière de l'enfant est nécessaire.
- Les dispositions relatives à l'organisation des APC seront présentées chaque année au Conseil d'École pour être intégrées au Projet d'École.
- **Stages RAN** : ils auront bien lieu, les circulaires vont paraître ainsi que les documents pour les familles ; CM1 et CM2 concernés ; 14-18 avril ; 7-11 juillet ; 25-28 août ; 4 jours en août du fait de la pré-rentree le 29 août. Les PE titulaires peuvent les encadrer.

L'équipe demande que ces stages puissent avoir lieu à l'école Corneille également car ils ont toujours lieu à l'école Molière. D'autant plus que s'il y a travaux et stockage, cela serait préférable.

❖ Bilan USEP :

	Recettes	Dépenses
En caisse au 01/01/2013	1964.37	
Subvention Conseil général	630.00	
Subvention Mairie	370.00	
Cotisation des élèves	995,00	
Achat de goûter		54.97
Achat de matériel		648.25
Subvention aux classes (sorties)		960.00
Licences USEP (affiliations)		1018.50
frais de tenue de compte (gestion)		13.80
	3959.37	2695.52
En caisse au 31/12/2013	1263.85	

Il est rappelé que sans les subventions (mairie et Conseil Général), l'USEP ne pourrait exister au sein de l'école.

Merci à Valérie Richard et à Isabelle Chateau pour leur investissement dans la gestion des comptes de l'USEP.

Calendrier USEP 2013-2014

Endurance, jeu des maisons au Parc d'Hanneucourt le ***mardi 20 mai*** :

Cycle III : CE2s, CE2o, CM1i

Endurance, jeu des maisons au Parc d'Hanneucourt le ***jeudi 22 mai*** :

Cycle II : CPv, CE1e, CE1n

Rencontre d'athlétisme au Parc d'Hanneucourt le ***mercredi 11 juin*** :

Cycle II : CPv, CPc, CE1e, CE1n, CE2s, CE2o

Cycle III : CM1i, CM1c, CM2a, CM2j

Rencontre hors-USEP : Balle ovale au stade du collège le *vendredi 13 juin* :

Cycle III : CM2a, CM2j Cette année, au nom de la parité, les équipes seront mixtes. Les classes concernées auront besoin d'accompagnateurs. Les élèves des classes concernées bénéficieront d'un entraînement de 3 séances au stade Samitier avec Serge Lefebvre, intervenant extérieur habilité par la DSDEN.

❖ Intervenant extérieur :

M. Dagut animateur municipal EPS intervient dans toutes les classes le mardi après-midi sur les thèmes suivants : Jeux de lutte, Acrosport, hockey et jeux de raquettes. Chaque classe bénéficiera de 8 à 10 séances selon les niveaux. Les enseignants et les élèves sont très satisfaits des interventions de M. Dagut et nous espérons qu'elles pourront être reconduites l'an prochain.

• Projets des classes dans le cadre du projet d'école 2011-2014

Projet d'école : Les trois axes prioritaires :

A. Comment les projets intra et inter cycle peuvent-ils améliorer la maîtrise de la langue française et développer la culture humaniste ?

B. Comment l'utilisation des TUIC à l'école permet-elle d'acquérir les compétences du socle commun et développer la culture humaniste ?

C. Comment développer les réussites en résolution de problème ?

Comment aider les élèves à traiter les données à partir d'un tableau ou d'un graphique ?

Objectif 1 : Développer les liaisons cycle I et Cycle II / Cycle III collège NB. Nous sommes tout à fait dans les objectifs de la circulaire du 11 avril 2013 sur les priorités de l'école. Nous avons pris contact avec la principale du collège, que nous avons rencontrée en décembre, mais aucun professeur ne s'est, à ce jour, porté volontaire pour partager une activité CM2-6^e.

A noter : Modification des cycles : Cycle 1 : maternelle ; cycle 2 : CP-CE1-CE2 ; cycle 3 : CM1-CM2-6^e.

Les conseils de cycle 3 se tiendront dès cette année en collaboration et parité enseignants du primaire-enseignants du secondaire.

Objectif 2 : Développer les échanges artistiques : Création d'un hall d'exposition

Créer une messagerie intranet (interclasse / inter école : correspondants)

Objectif 3 : Affinement des progressions par les conseils de cycles en fonction des résultats des évaluations.

Analyse des évaluations CP qui ont eu lieu en mars et CE1 et CM2 qui auront lieu en mai.

Les enseignants souhaitent reconduire les priorités de l'an dernier, notamment la rédaction d'articles par les élèves et l'alimentation du site de l'école.

Avenant au projet d'école

Le Projet d'école devait s'arrêter en juin 2014. Etant donné la réflexion sur les nouveaux rythmes scolaires, la rédaction des PEDT, le projet d'école 2011-2014 est prolongé d'une année scolaire ; l'équipe enseignante va donc faire un avenant que nous présenterons au prochain conseil d'école avec le bilan des 3 années passées et la préparation des APC pour 2014-2015 (organisation, besoins, contenus, horaires, fréquences...etc.) en coordination avec l'organisation des TAP.

Projets des classes :

▪ Classes de découverte :

- Du lundi 24 mars au vendredi 28 mars 2014 : classe de mer

Lieu : St Aubin sur mer Organisateur : Côté Découvertes

Les enfants sont bien arrivés, avec du retard, et ont visité le port de port en Bessin : rentrée des chalutiers, criée, caisses de coquilles St Jacques sur les photos... Ils ont passé une bonne nuit, et aujourd'hui... ils devaient faire du char à voile. Vous pouvez voir tout cela sur le site de l'école.

Activités : char à voile, découverte du milieu marin, ateliers scientifiques...

Prix par enfant : 430 € Participation mairie : 250 € coût famille : 180 €

La classe de Mme Mallet partira avec une classe de l'Essonne afin de réduire les frais de transport.

- Du lundi 26 mai au dimanche 1^{er} juin 2014 : classe de mer à Pénestin (56)

Lieu : Pénestin Organisateur : Œuvre universitaire du Loiret

Activités : découverte du milieu marin, Arts visuels, expression corporelle...

Prix par enfant : 420 € Participation mairie : 250 € coût famille : 170 €

La classe de Mme Chateau partira avec celle de M. Malo de l'école Corneille.

❖ Sorties depuis le premier novembre :

- Les classes de CM1 et de CM2 de Mmes Mallet, Chateau, Rambaud, Mallet et Guilbaud-Lagache se sont rendu en car au cinéma Frédéric Dard des Mureaux dans le cadre du concours de critique du Festival de Cinéma des Juniors pour voir « Almanya » et faire une critique de film. Lauryne De Muynck a été sélectionnée pour un séjour à Cannes du 14 au 19 mai ; Les classes de Mme Mallet et Rambaud iront voir "Viva Cuba" le 03/04/14 ;
- Les classes de Mesdames Mallet et Mme Richard se sont rendues le 17 octobre au parc de Théméricourt et celles de Mmes Le Hellegouarc'h et Caldara le 7 novembre ; les premières ont vu leur projet « biodiversité » accepté.
- Les CM2a et CM2j sont allés voir, en dehors du festival des juniors, avec Mme Lagache, "Sur le chemin de l'école".
- Les CE1n et CE1e sont allés au Théâtre de Mantes le 21/03/14 ;
- Le tutorat des CPc et les CM1i suit son cours. Par ailleurs, les CM1i font des échanges avec la classe de M. Malo sur l'école Corneille.
- Les CPv et CM1c, dans le cadre du projet avec le PNR du Vexin, en tutorat sur "les petites bêtes" se rendront à Théméricourt les 02 juin et 05 juin, 19 et 20 juin en alternance...
- Le CE2s se rendra au musée de St Germain et au palais de la découverte le 15 mai ;
- Les CE2s et CE2o iront à la Villette et à la Géode le 24 juin ;
- Toutes les classes se sont rendus et se rendront les 25 et 27 mars à la salle des fêtes pour voir le spectacle des Francos : Blanche-Neige... Ceux qui y sont allés ce matin ont été enchantés. Des places gratuites ont été offertes aux enfants pour jeudi soir s'ils veulent revoir le spectacle.

Vifs remerciements à M. Demoulin pour son aide pour le bon déroulement du Festival des Juniors, à Madame Cippelletti pour le spectacle offert aux élèves, chaque année, avec les Francos et à la Caisse des écoles pour les financements (transport et paiement des places).

❖ Interventions des premier et deuxième trimestres :

- La SNCF est intervenue 3 heures sur la classe de CM1i et le 12 novembre.
- Prévention routière : Madame Corinne Siegel intervient sur les classes de l'école qui en ont fait la demande à partir de janvier 2014 : 2 CP, 2 CE2 et 2 CM2.
- Une animation bucco-dentaire est proposée cette année aux 2 CP.

Spectacles musicaux :

- a) Classes de Mmes, Mallet, Richard, Rambaud et M. Payon. Date du spectacle à la salle des fêtes : le mardi 27 mai 2014.
 - b) Classes de Mesdames Delsupexhe et Lagache, Mme Smittarello, Mme Caldara, Mme Le Hellegouarc'h et M. Guilbaud/Mme Lagache : chorale et musique instrumentale. Date du spectacle à la salle des fêtes : le mardi 3 juin 2014.
- Liaison CM2 / 6^{ème} : une prise de contact a faite en décembre pour la mise en place du cycle III école-collège ; aucun retour pour élaborer un projet commun malgré nos relances... Visite du collège pour les CM2 la semaine du 7 avril.
 - Défi lecture et Rallye lecture : pour les niveaux CE2 à CM2.
 - ❖ Découverte de la médiathèque pour toutes les classes sur le thème : « romans policiers » ; une première visite a eu lieu pour les classes de CM1 et CM2 avec un agent de la police scientifique de Mantes-la-Jolie.
 - ❖ Participation aux Eureka cycles III (concours mathématiques) pour les 2 CM2 ;
 - ❖ Participation au « Marathon d'orthographe » pour les 2 CE2...
 - ❖ M. Guilbaud prend des groupes CP, CE1 et CE2 en salle informatique le jeudi après-midi.
 - Festival du livre :

Merci aux parents qui ont encadré et participé au Festival du Livre qui a permis de gagner 150 € en achat de livres pour les classes ; les parents ont acheté pour 750 € environ de livres pour leurs enfants cette année ; merci à eux. Un budget de 25 € par classe (avec le reliquat de l'an passé) va être utilisé pour l'achat de livres pour toutes les classes.

Fête de l'école :

Elle est prévue le 27 juin 2014 de 13h30 à 16h30 sous forme d'Olympiades avec tirage au sort de tickets de participation. Le gymnase semble préférable après la réussite de l'an dernier.

Cette année, la réunion pour l'organisation de la Fête de l'école a eu lieu le jeudi 6 février afin d'avoir le temps de collecter les lots et de ne pas surcharger la fin d'année. S'il fait beau, une préférence a été donnée à une manifestation à l'extérieur, mais dans la même cour, si c'est possible.

Vous pouvez retrouver une partie de ces activités sur le site de l'école.

Le site internet de l'école Molière, hébergé comme le veut la réglementation, au CRDP de Versailles. Adresse du site : <http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr> est en service.

Merci aux associations pour leurs actions au bénéfice de la caisse des écoles : bourse aux jouets, bourse aux livres (les 17 et 18 mai 2014), vente de galettes (bénéfice : 95.50 €), ... aide à l'acquisition de PC récents ... bourse aux jouets (29/30 novembre)... L'API souhaite faire un don de 200 à 250 € pour l'école ; Madame Debris demande ce que nous en ferons ; cet argent servira principalement aux sorties scolaires (fin d'année... etc).

Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera affiché à l'école.

L'équipe enseignante propose de permettre aux familles de le télécharger sur le site de l'école dès que possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

La secrétaire, Madame Chateau Le directeur, Monsieur Guilbaud

Pour l'AGPG, Madame Gorlier Pour l'API, Madame Debris